

Communiqué du 14 juin 2023.

Concours Printemps 2023

Chères citoyennes et chers citoyens, nous sommes heureux de vous dévoiler les 3 gagnantes de notre concours, où le rouge devait être à l'honneur (fleurs, pots ou autres)

Voici les 3 gagnants pour l'édition 2023 :

1. Laurence Boucher (50\$) Home Hardware, St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix
2. Karine Surprenant (50\$) Rona Quincaillerie, Lacolle
3. Lydia Trahan (50\$) Harnois, Lacolle

Félicitations à nos 3 gagnantes, et un gros merci à tous les participants pour cette première année !

Prochain vernissage le vendredi le 16 juin (formule 5 à 7)

Vernissage de Mme Francine Bertrand & Vernissage de Mme Diane Abigneron

PROCHAIN VERNISSAGE AU CARREFOUR CULTUREL À ÉDIFICE MUNICIPAL : «**Vendredi le 16 juin Formule 5 à 7**»
 Venez rencontrer nos deux artistes peintres qui présenteront leurs toiles du 14 juin au 25 août inclusivement.
 Les heures d'ouvertures pour voir l'exposition : du lundi au jeudi 9h à 17h30 (fermé de 12h à 13h), vendredi de 9h à 12h et le samedi matin de 9h à 10h30.
 OÙ : Édifice municipal St-Valentin, au 790, chemin de la 4^e Ligne, St-Valentin




Voici quelques nouveautés pour notre bibliothèque :



Nos heures d'ouvertures sont : **mercredi de 10h à 11h et de 18h30 à 20h et les samedis de 9h à 10h30.**

Nous sommes toujours à la recherche de bénévole pour garder notre bibliothèque ouverte aux heures normales. Si cela vous intéresse demandez Lise : (450) 291-5422

Vous êtes propriétaire d'une piscine résidentielle ou vous songez à le devenir? Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres).

Les municipalités sont responsables de l'application du *Règlement*. Un permis municipal est d'ailleurs requis pour la construction d'une piscine et de ses installations (enceinte, plateforme, terrasse). Veuillez-vous informer auprès de votre administration municipale avant de commencer vos travaux.

Pour en savoir plus, consultez les outils suivants :

[Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles – Document-synthèse résumant les normes du Règlement à l'intention des citoyennes et des citoyens \(gouv.qc.ca\)](#)

** N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal pour plus d'information, nous pourrions vous donner des informations plus complet.

Prochaines dates pour les gros rebuts :

- 10 juillet
- 7 août
- 4 septembre

Une seule fois par mois

GROS REBUTS

SACHEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE



NON VALORISABLES
Collectés 1 fois par mois
Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile

VALORISABLES
À apporter dans un écocentre
Meuble (sans rembourrage ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et bûches (non collectés en bordure de rue)

Pour en savoir plus :
compo.qc.ca ou 450 347-0299

Compo-Haut-Richelieu



Nous sommes toujours dans l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert à 300 pieds des boisés. Et comme les risque d'incendie sont souvent de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable. Nous avons convenue avec le chef pompier, d'émettre les permis de feu que pour **une seule journée à la fois**. Merci de votre collaboration.

LE 16 JUIN 2023



**JOURNÉE DES FINISSANTES
DES FINISSANTS**

*** BRAVO**
**AUX FINISSANTES ET FINISSANTS 2023
DE TOUS LES NIVEAUX !**

Nous sommes fiers de vous.
#FIERSDENOSFINISSANTS

Un mouvement initié par :



RÉSEAU QUÉBÉCOIS
POUR LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE



alloprof



Télé-Québec

Avec la participation financière de :



Québec